



Naturalisation en etant en periode d'essai

Par **samiraHind**, le **16/12/2015** à **16:10**

Bonjour,

Je suis actuellement en CDI et je voudrais changer de boite, mais j'aurais par conséquent un CDI avec une periode d'essai d'une durée de 4 mois. Est ce que cela peut avoir comme conséquence l'ajournement ou le refus de ma demande de naturalisation?

Par **youris**, le **16/12/2015** à **16:26**

bonjour,

" L'insertion professionnelle constitue une condition essentielle de l'assimilation et de l'intégration en France.

Toutefois, elle est appréciée sur l'ensemble de la carrière professionnelle et pas uniquement sur votre situation précise au moment de votre demande.

La nature du contrat de travail (CDD, contrats d'intérim) ne constitue pas un obstacle en soi dès lors que l'activité permet de disposer de ressources suffisantes et stables."

source:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2213>

salutations

Par **Dunhell**, le **07/07/2019** à **23:22**

Bonjour,

J'ai mon rendez vous de naturalisation en septembre, je suis en CDI chez le même employeur depuis 2012, et je viens d'avoir une proposition d'un CDI par un nouvel employeur. Ceci veut dire que si je démissionne , j'irai au rendez vous de naturalisation en étant en période préavis et juste avant de changer d'employeur. Est ce que vous pensez que ceci pourrait porter préjudice à mon dossier? sachant que j'ai de bonnes ressources financières depuis mon arrivée en France en 2012.

Cordialement

Par **GUEYE98**, le **13/02/2024** à **13:33**

Besoin d'aide

Par **GUEYE98**, le **13/02/2024** à **13:44**

Bonjour,

Je me permets de vous solliciter car j'ai quelques questions :

Peux-on faire une demande de naturalisation avec un récépissé ?

Peut-on le faire aussi avec un contrat CDI en période d'essai ?

Et pour finir j'avais déjà fait une demande de naturalisation quand j'étais étudiant et par simplicité je n'avais pas déclaré mes frères et sœurs ce que je regrette énormément aujourd'hui.

Comme la demande m'a été refusée par manque de revenu étant donné que j'étais étudiant. Je voulais savoir si aujourd'hui, je peux déclarer mes frères et sœurs en faisant une nouvelle demande.

Cela pourrait-il entraîner un refus de la demande de naturalisation ?

Merci d'avance

Cordialement